
Projet éolien Héron-Wanze

Réunion d'Information Préalable

24-25 Novembre 2020



Agenda



Accueil & introduction – Pascal François, Modérateur



1. Présentation du projet – Loïc Biot & Jérôme Rutté, ENGIE
2. Etude d'incidences – Catherine Dubois, Bureau d'études indépendant
CSD Ingénieurs



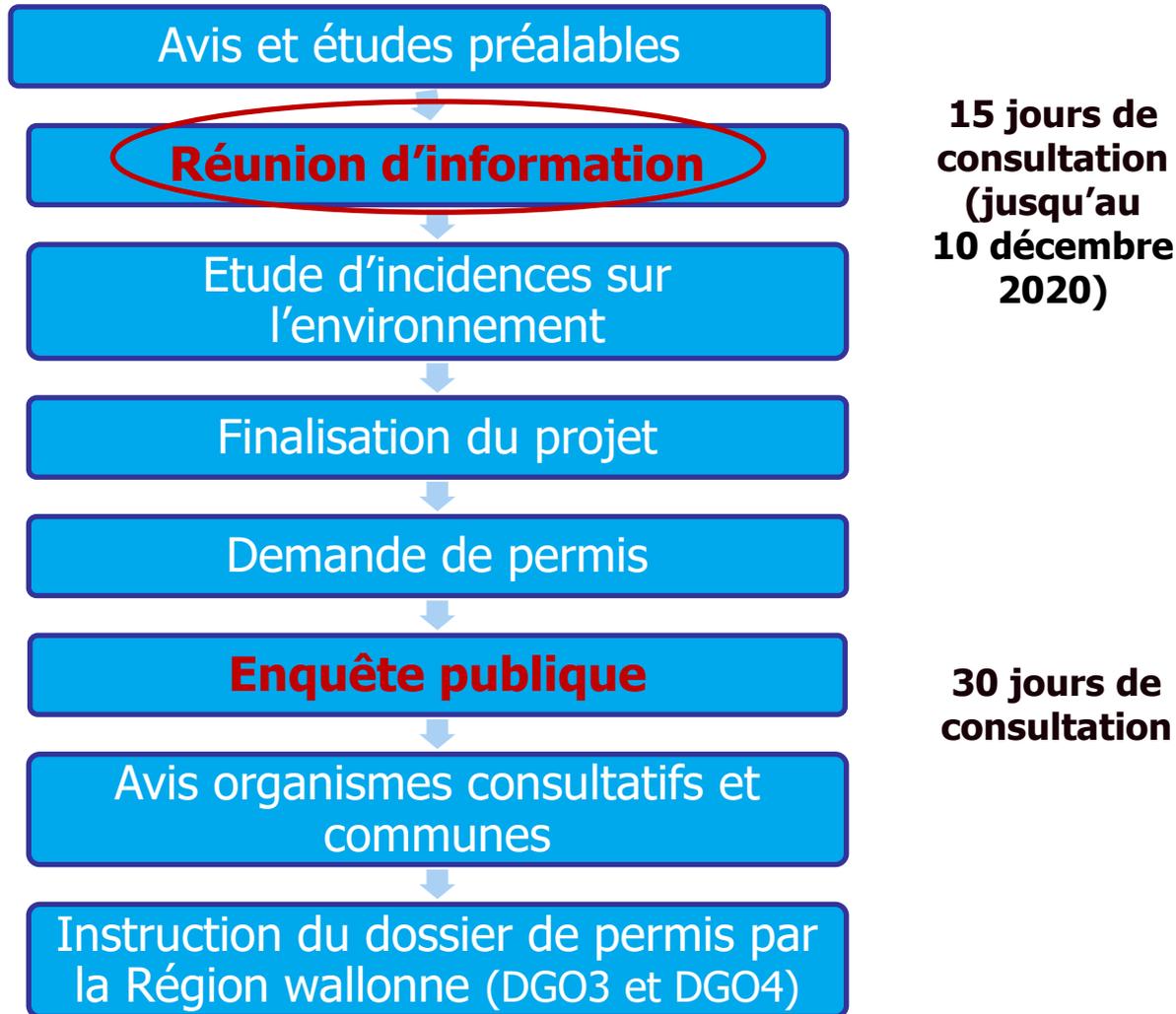
Objectif

Cette vidéo a pour objet :

1. de permettre au **demandeur de présenter son projet** ;
2. de permettre au **public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions** concernant le projet ;
3. de mettre en évidence des **points particuliers** qui pourraient être abordés dans **l'étude d'incidences** ;
4. de présenter des **alternatives techniques** pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.



La procédure légale d'un projet éolien



Deux moments importants de consultation pour les observations et suggestions



01

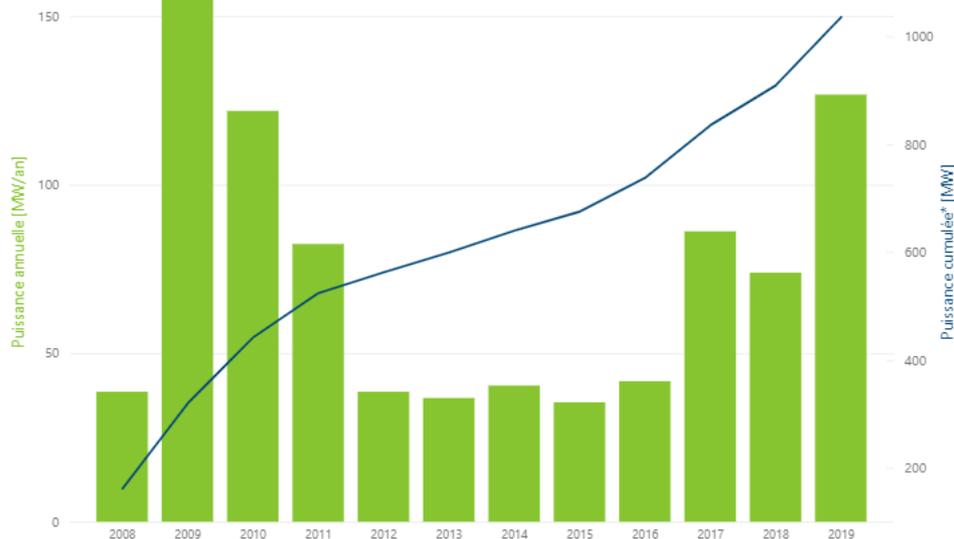
Contexte éolien en Wallonie



Introduction : Contexte éolien en Wallonie

Des objectifs contraignants (2030)

Evolution des puissances installées



Actuellement plus de 440 éoliennes (1 036 MW) installées en Wallonie

Les **objectifs pour la Wallonie** dans l'éolien pour 2030

1. 4 600 GWh/an, soit environ 1 200 000 ménages
2. Equivalent à ± **320 éoliennes supplémentaires**
3. Dans un cadre réglementaire bien défini (CdR, CoDT,...)
4. Déclaration gouvernementale très volontariste



Contexte éolien en Wallonie

Une implantation le long de l'autoroute E42

- ✓ Volonté claire de favoriser les zones :
 - le long des infrastructures autoroutières
 - le long des infrastructures ferroviaires
 - dans les zoning industriels



- ✓ Evolution de la législation avec l'entrée en vigueur du **nouveau CODT** depuis **juin 2017** qui permet l'implantation d'éoliennes **sans modification du Plan de Secteur (CoDT : Art. D.II.28)**



Comment?

Une approche sérieuse et ancrée dans le territoire

- ✓ Une **expertise reconnue dans la production d'électricité renouvelable**:
 - 1^{er} producteur vert du pays (842MW dont 541 MW dans l'éolien)
 - Opérateur éolien en Belgique depuis 2001
 - 52 parcs éoliens opérationnels et 5 en cours de construction
- ✓ ENGIE Electrabel entend rester un **partenaire de référence** dans la réalisation de **projets durables et respectueux de leur environnement**



Source: L'Avenir.net

Comment?

Une approche sérieuse et ancrée dans le territoire

✓ Développement de partenariats :

- Avec les intercommunales de la Région Wallonne (PPP)
- Avec les riverains de manière adaptée au contexte local



Crowdfunding éolien d'ENGIE Electrabel: objectif atteint, plus d'1 million d'euros souscrits



- Avec des sociétés industrielles actives en Belgique

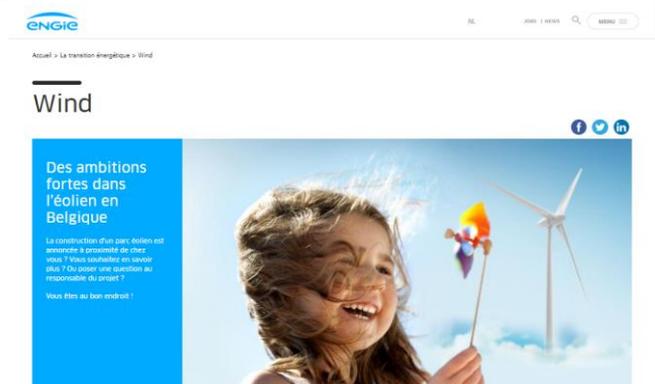


Comment?

Transparence avec les riverains

Objectif d'assurer une bonne intégration du projet auprès des riverains avec une **communication transparente et pro-active**

- Participation active aux **réunions d'informations**
- Un **blog éolien** mis à jour de manière régulière
- **Séance d'information** complémentaire



Crowdfunding éolien d'ENGIE Electrabel: objectif atteint, plus d'1 million d'euros souscrits

Le 9 octobre dernier, ENGIE Electrabel lançait son nouveau système de crowdfunding donnant la possibilité aux citoyens d'investir dans l'éolien.

Cette opération est un véritable succès : l'objectif de million d'euros a été atteint en moins d'1 mois.

Pour rappel, ENGIE Electrabel, le premier producteur, **Actualités**
Ce modèle de participation citoyen permet à tous les projets éoliens d'ENGIE Electrabel en Belgique à rapidement atteint. Les souscriptions se clôtureront



02/05/2019

Soignies - Inauguration des 2 éoliennes de Soignies

Ce jeudi, le Collège communal inaugure le parc construit récemment sur le territoire de Soignies. Les plus intrépides, dont notamment le Bourgmestre, Fabienne Winckel, ont fait une ascension à 72 mètres de haut afin d'avoir une vue sur l'ensemble de la Ville et des villages environnants. C'était également une bonne occasion de rappeler les objectifs de la Ville et d'ENGIE pour assurer une transition vers un monde plus durable.

30/04/2019

Greensky - E40 Orp-Jauche - Hélicine - Lincet - Hannut - Réunion information - 07/05/2019

Greensky SRL convie la population à une réunion d'information préalable à une nouvelle étude d'incidences sur l'Environnement qui sera organisée le mardi 07 mai 2019 à 19h, en la salle Communale de Racour, rue Boyv à 4287 Lincet. Plus d'informations.

05/04/2019

Ecaussinnes - Infosession 'Electrabel CoGreen'

Retour sur les bancs d'école pour la soirée d'information 'Electrabel CoGreen' qui a eu lieu hier soir à l'Ecole Communale Mixte du Sud. Les Ecaussinois étaient au rendez-vous : plus de 80 personnes étaient présentes pour recevoir les informations au sujet de la participation citoyenne dans notre parc éolien d'Ecaussinnes. Les inscriptions sont ouvertes depuis le 14 avril 10h et le resteront jusqu'au 30 avril 16h. La présentation diffusée hier soir peut être consultée ici.



02

Zoom sur le projet éolien de Héron-Wanze

ENGIE
Electrabel

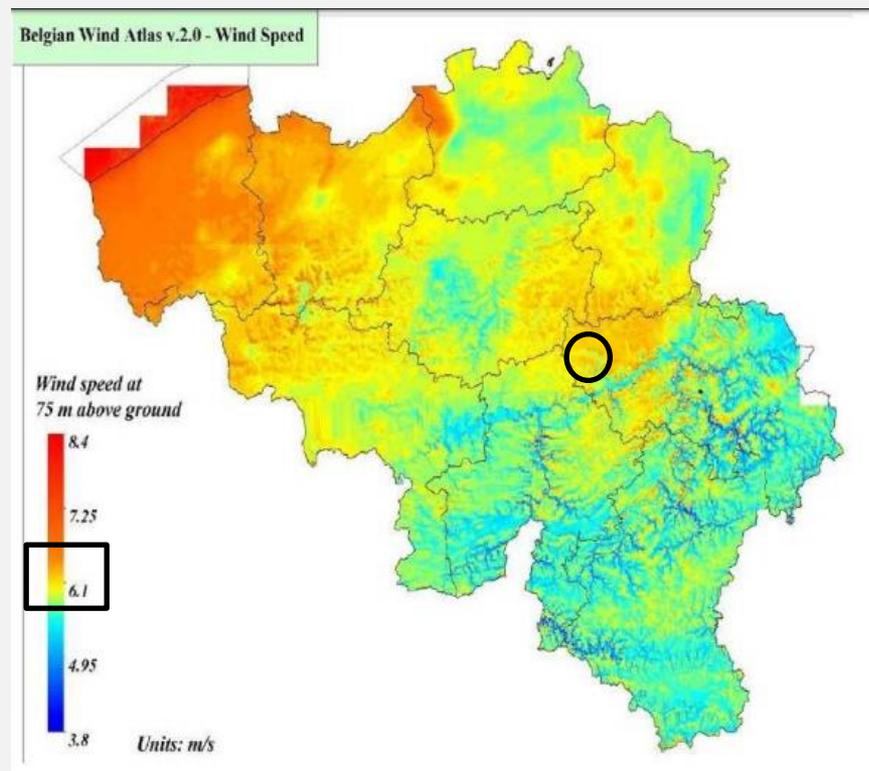
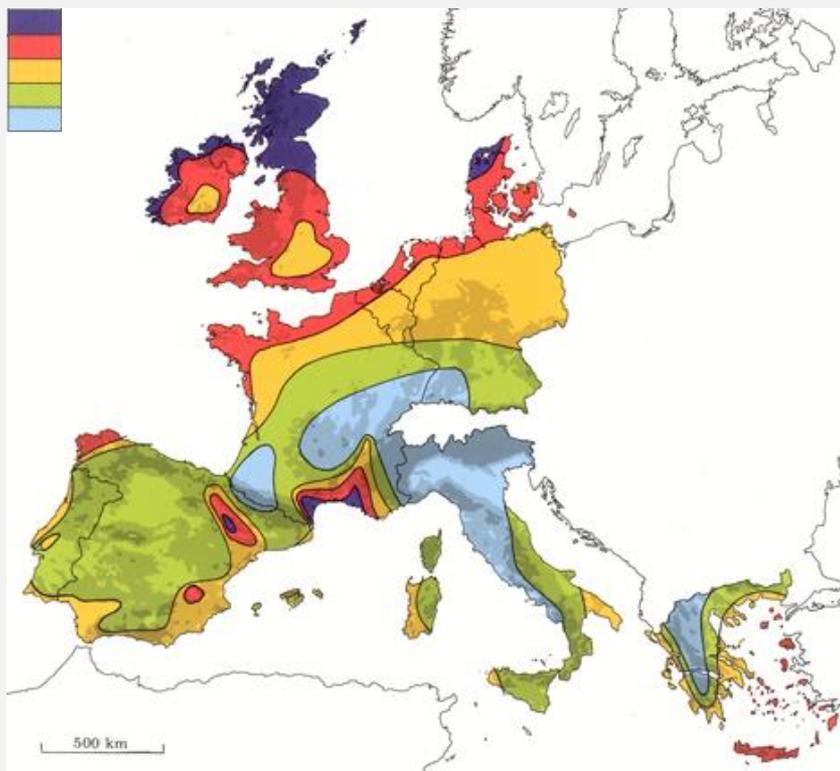


—
Pourquoi – Où – Comment?
—



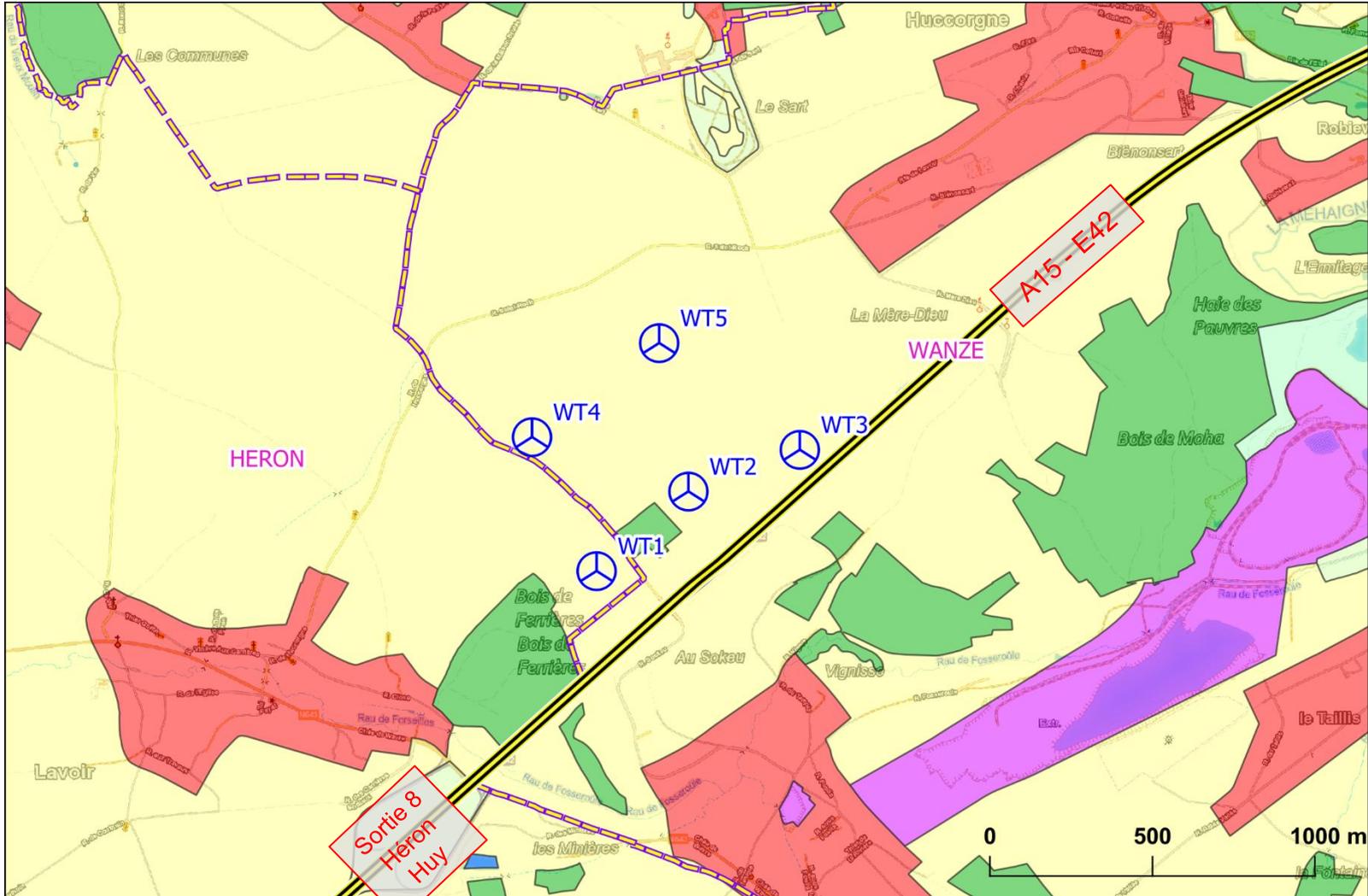
Un potentiel venteux important en Belgique

Une vitesse de vent intéressante à Héron et Wanze



Screening du site

- Éolienne
 Diamètre rotor : 117m
 - Autoroute
 - Limite communale
- Zones d'affectation au Plan de Secteur**
- Habitat à caractère rural
 - Dépendances d'extraction
 - Forestière
 - Espaces verts
 - Naturelle
 - Agricole



Screening du site



Éolienne
Diamètre rotor : 117m

— Autouroute

— Faisceau Hertzien Orange

Restrictions - Distance de garde

— Autoroute - 68.5m

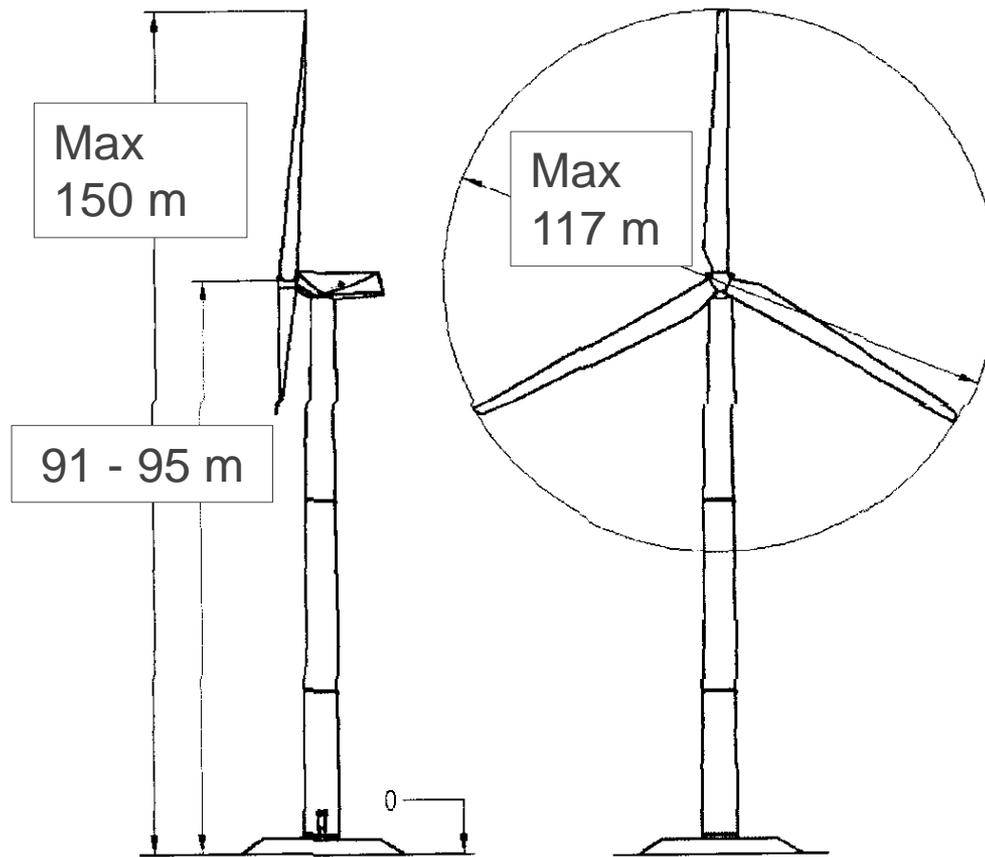
— Faisceau Orange - 100m

— Maisons isolées - 400m

— Zone habitat - 600m



—
Type d'éolienne – dimensions maximales
Capacité de production maximale 4,5 MW
—



Avant-Projet

- ✓ **5 éoliennes** en zone agricole
- ✓ Hauteur des éoliennes : **maximum 150m** pale levée
- ✓ **Puissance électrique maximale de 4,5 MW** par éolienne
- ✓ Distance aux habitations
 - ✓ **Minimum de 4x la hauteur de l'éolienne** aux zones d'habitat
 - ✓ **Minimum 400m** des habitations isolées
- ✓ Raccordement électrique au réseau de distribution (câbles souterrains)



Consommation de
12 000 ménages



Production de
~36 000 MWh/an



Emissions évitées de
15 500 tonnes CO₂/an
(ou 7 000 voitures
diesel)

03

Conclusion



Conclusion

Héron-Wanze : exemple dans la transition énergétique

La construction d'un parc éolien est un **projet positif pour la commune** :

- Participation de la commune aux **objectifs climatiques mondiaux**
- Approche **participative** (partenariat public/privé via intercommunales locales et participation citoyenne)
- Possibilité pour la commune de lever une **taxe communale** annuelle pour chaque éolienne installée sur son territoire ou de bénéficier de fonds pour des **projets environnementaux au niveau local**
- Projet en **zone favorable** sans dérogation au plan de secteur



Consultation publique

Réunion d'Information Préalable

La présentation du jour sera disponible dans les jours à venir sur notre page internet à l'adresse suivante : <https://corporate.engie.be/fr/energy/energie-eolienne>

Chacun est invité à adresser ses **observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet ainsi que présenter les alternatives techniques** pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences,

durant les 2 jours de mise en ligne de la vidéo (24-25/11/2020) :

- Par téléphone au 02/746 78 26, de 8h à 17h

du 26/11/2020, jusqu'au 10/12/2020 inclus :

- Par écrit, en y indiquant ses nom et adresse, en s'adressant :
 - SOIT au Collège Communal de Wanze
Chaussée de Wavre, 39 à 4520 Wanze
 - SOIT au Collège communal de Héron
Place communale, 1 à 4218 Couthuin
 - **ET copie** à ENGIE Electrabel Renewable Belux, à l'attention de Loïc Biot
Boulevard Simon Bolívar 34 à 1000 Bruxelles ou par mail : loic.biot@engie.com